Département : Loire Atlantique (44) Commune : Pornic (44210)

Nom de la zone de baignade : Portmain

Description de la zone de baignade

Nature : sable

Longueur : 125 m

Largeur : 100 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 258611 ; Y: 2245176 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes

Equipement : poste de secours, sanitaires, douches, poubelles, cale de mise à l'eau

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : absence

Zone riveraine : environnement naturel, faiblement urbanisé – parking aménagé en amont de la plage

Occupation du sol : bassin versant rural à 85%

Population permanente : 14 902 (sur la commune)

Population estivale : 100 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

Annee	2019	2020	2021	2022
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

Eaux de baignade de bonne qualité
★★★ Excellent
★★ Bon
★ Satisfaisant
— Mauvais

La qualité de l'eau de la plage de Portmain a été déclassée d'excellente à bonne à l'issue de la saison de baignade 2020 du fait de mauvais résultats d'analyse le 24/08/20 sur les paramètres E.Coli et entérocoques.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10^6 cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

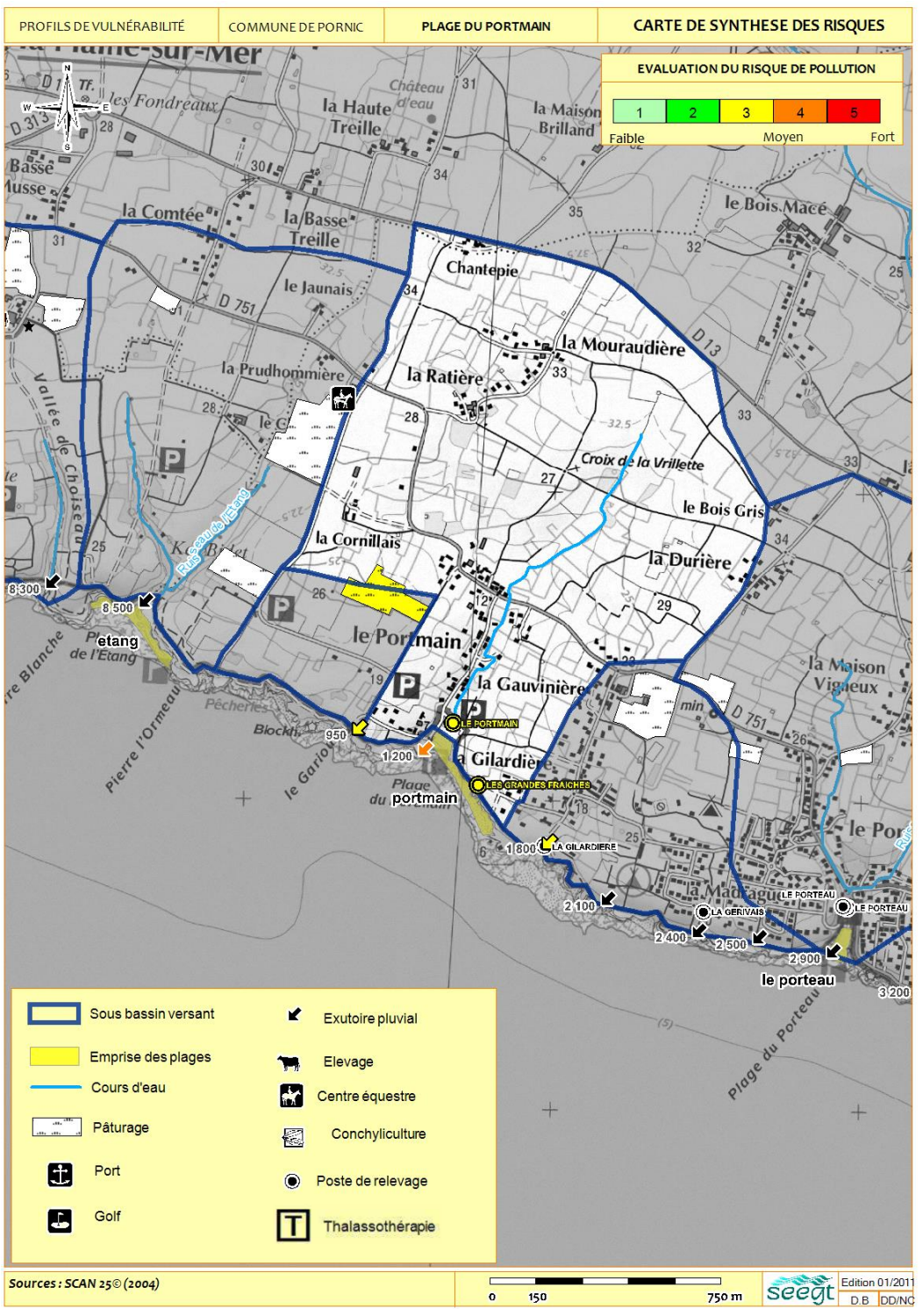

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant le secteur de Portmain Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 50aine d'habitations en ANC - aucune à proximité immédiate de la plage (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de Portmain débouchant au niveau de la cale Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Présence de pâturages bovins et équins (pollution diffuse)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage Présence ponctuelle de camping-cars sur le parking de la cale

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2022 : aucun

Caractérisation du risque

Rejet a risque		Situation a risque		Evaluation du risque	Duree probable de la contamination
Localisation	Frequence	Conditions maritimes	Frequence		
Ruisseau débouchant sur la plage	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 4/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

Actions	Date de realisation
Fiabilisation du poste de refoulement de Portmain	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons, terrains de loisir)	En continu
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1er avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) du fait du déclassement d'excellent à bonne qualité en 2020 : 1 jour par semaine en 2021 et 2 jours par semaine en 2022
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11